



© E. Salamero

Salaires : FO toujours sur le pont pour obtenir l'extension du Ségur



INFO MILITANTE Publié jeudi 17 décembre 2020 / par Evelyne Salamero, L'Info Militante

Personnels de la santé | Salaire | Secteur médico-social | Ségur de la santé

Déjà mobilisés les 5 et 26 novembre, puis les 3 et 8 décembre, les salariés et les agents des secteurs de la santé, du social et du médico-social continuent de faire entendre leur mécontentement. Ce 15 décembre, environ 600 agents et salariés de la santé privée et publique ainsi que de l'action sociale, venus des quatre coins du pays à l'appel notamment d'une soixantaine de syndicats FO, se sont rassemblés aux abords du ministère des Solidarités et de la Santé. Leur revendication n'a pas varié d'un iota. Ils veulent bénéficier de l'augmentation de 183 euros déjà obtenue pour les personnels soignants des hôpitaux publics et les agents territoriaux employés dans les Ehpad, dans le cadre du Ségur de la Santé. Pour l'instant ils en sont toujours. Cette revendication d'une extension du Ségur « pour tous » a également été portée, une nouvelle fois, par les trois fédérations FO concernées lors d'une rencontre, ce 15 décembre, avec M.Laforcade récemment missionné par le gouvernement pour travailler à rendre les métiers de l'autonomie plus attractifs. Sans proposition concrète de la part du ministère, ces fédérations n'écartent pas d'appeler de nouveau à la grève en début d'année.

L'accord du Ségur de la Santé signé l'été dernier par la Fédération des services publics et de santé FO -et faisant toujours l'objet d'un suivi et d'une négociation sur certains de ces points (grilles...)- a notamment débouché sur la décision d'une augmentation de 183 euros, (équivalent à l'octroi de points d'indice supplémentaires) a pour les personnels soignants des hôpitaux publics et les agents territoriaux employés dans les Ehpad.

Mais depuis, des dizaines de milliers d'autres personnels du secteur médico-social, aussi bien dans le privé que dans le public, espèrent toujours en bénéficiant, le gouvernement n'ayant pas encore arbitré à ce jour en faveur d'une extension de cet accord, ignorant pour l'instant la revendication de FO.

A travail égal, salaire inégal...

Rien n'a été décidé ainsi pour, entre autres, les quelque 80 000 salariés qui relèvent du médico-social dans les établissements à but non lucratif de la santé privée, alors que leurs collègues relevant de la filière sanitaire vont eux se voir appliquer l'augmentation de 183 euros et que ces deux catégories travaillent côte à côte au quotidien dans les mêmes établissements.

Autre exemple : les 9700 salariés de l'établissement français du sang (EFS), établissement public de l'État placé sous la tutelle du ministère de la Santé, ont eux aussi été écartés du Ségur. C'est d'autant plus dur à accepter que dans cet établissement, les grilles de salaires n'ont pas été revalorisées depuis douze ans et qu'ils ont subi des suppressions d'effectifs massives ces dix dernières années.

Plus largement, en cette mi-décembre, mêmes si quelques négociations de conventions ont commencé, elles restent toutes dans l'impasse « car les projets des employeurs continuent d'exclure des salariés de cette juste augmentation », déplorent les fédérations FO.

Outre les personnels du privé, les personnels de santé du secteur social et médico-social public, les agents de la filière médico-sociale de la fonction publique territoriale et les personnels des services de santé et médico-sociaux de la fonction publique de l'État (au sein des services de l'Éducation nationale ou de la Défense par exemple), restent aussi sur leur faim.

Les fédérations FO veulent « des décisions concrètes » d'ici le 15 janvier

Le 8 décembre dernier, alors les personnels venaient une nouvelle fois de répondre massivement à l'appel à la grève et aux manifestations lancé notamment par les fédérations FO, ces dernières avaient fait savoir au ministère qu'elles attendaient un arbitrage de sa part au plus tard à la mi-janvier.

Face à l'importance de la mobilisation, le ministère avait alors annoncé que les fédérations syndicales seraient reçues le 15 décembre par Monsieur Laforcade, missionné par le Premier ministre pour travailler sur l'attractivité des métiers de l'autonomie, du grand-âge et du handicap et, dans ce cadre, rendre début 2021 un rapport sur la transposition des mesures du Ségur aux secteurs médico-social privé et public.

Effectivement reçues le jour dit par le haut-fonctionnaire, les fédérations FO (Services publics et de santé, Action sociale et fédération générale des Fonctionnaires) ont officiellement averti le ministère que « sans propositions concrètes » avant le 15 janvier, elles auraient « de nouveau recours à la grève, dans l'unité, pour obtenir satisfaction. » Les fédérations FO indiquent en effet « refuser un énième rapport sur ce dossier ». ■

EVELYNE SALAMERO

Journaliste à L'inFO militante

L'INFO MILITANTE